

# Module n°3 : Gestion des carrières

## Contexte

---

La carrière hospitalière publique connaît depuis une décennie des mutations profondes : autrefois attractif et facteur de fidélisation, le régime statutaire est vu par les jeunes générations de professionnels comme un frein au développement personnel. L'immobilisme global du système devant ce constat pousse les Directions, en particulier chargées des RH, à définir des règles de gestion des carrières alternatives, tout en respectant le cadre légal, envisagé comme une contrainte plus que comme un atout. La mise en œuvre des dispositions de la loi de transformation de la fonction publique offre à cet égard des leviers aux Directions dans le cadre de processus de gestion à mettre à jour et à moderniser, notamment par la diversification du régime indemnitaire.

## Objectifs

---

- Connaître les éléments fondamentaux du statut de la FPH
- Maîtriser les contraintes particulières du régime des personnels contractuels de droit public
- Lier avancement, carrière et éléments variables de paie
- Lier carrière, avancement et évaluation des performances et de la manière de servir

## Programme

---

### ■ Les grands principes de la gestion des carrières

- Présentation du cycle et de l'évaluation
- Les grands principes de la fonction publique
- Les grandes notions : corps, grades, emplois, métiers
- Mise en perspective du métier
- Référentiels communs à la gestion de la carrière et de la paie ■ **Le recrutement et la gestion des personnels titulaire**
- Le concours et la liste d'aptitude
- Principes de titularisation
- La fin des commissions paritaires
- Les principes de rémunération en fonction de l'avancement
- Les règles d'avancement

### ■ Le régime des personnels contractuels de droit public

- Le principe : l'équivalence des conditions
- Régime indemnitaire et primes

- Gestion de l'avancement et des variables de rémunération
- Le rattachement à un grade
- Les accommodements raisonnables dans le cadre de l'évaluation et de la gratification

**Public**

**Tout agent affecté à la gestion du personnel hospitalier**

**Directeur des ressources humaines, Gestionnaires de carrières, Directeurs généraux**

**Exercice**

**2026**

**Code de formation**

**163**

**Nature**

**AFR**

**Organisé par**

**EVOcare GROUPE ARTHUR HUNT**

**Durée**

**7 heures**